

SN PATINE ZWART

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

SN PATINE ZWART

produit/désignation

Nom chimique

SN PATINE ZWART

Type de produit Mélange Code produit 9611.516/03

UFI: KXC0-G0G8-R00R-S5AR

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Uniquement à usage professionnel

- Peintures/revêtements - protecteurs et

fonctionnels

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

-Duthoo Coating Concepts

Pluim 1

8550 Zwevegem Belgique

Téléphone : 0032 56 360774 Fax 0032 56 694760

Site web www.duthoo.eu

Eddy Crepeele: 0032 56 360774/0032 471 410802 eddy@duthoo.eu

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- Poison Centre. Tel: (+32) 070 245 245 or (+32) 02 264 96 30 Belgique

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Alcool Ethylique (CAS No.: 64-17-5) | propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (CAS No.:

67-63-0)

Mention d'avertissement

Pictogrammes des risques



Danger



Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

22/01/2024 - French 1/11



SN PATINE ZWART

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée conformément à la réglementation nationale.
Phrases EUH	: Aucun

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

d'ingestion

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
Alcool Ethylique	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	>= 50 - < 100	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol	n°CAS : 67-63-0 Numéro d'identification UE : 603-117-00-0 N°CE : 200-661-7	>= 2,5 - < 10	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'innalation	- veiller a un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Se laver immédiatement avec: Eau En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Après contact avec les yeux	 Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
En cas d'ingestion	- Rincer la bouche abondamment à l'eau.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- NE PAS faire vomir.

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Provoque une irritation des yeux.
Symptômes et effets - En cas	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

22/01/2024 - French 2/11



SN PATINE ZWART

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre

- Dioxyde de carbone (CO2)

- Mousse

- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant - Produits de combustion dangereux

- Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Produits de décomposition dangereux

- Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carboneOxydes d'azote (NOx)

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.

Assurer une aération suffisante.Eloigner toute source d'ignition.

Pour les secouristes - Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une

protection respiratoire.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant un surveillance particulière.

Méthodes et matériel de nettoyage

Techniques inappropriées

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13

22/01/2024 - French 3/11



SN PATINE ZWART

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols
- Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Notice explicative sur l'hygiène - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage Matières liquides inflammables
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur
- Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
- Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

DNEL / PNEC

Alcool Ethylique (64-17-5)			
Туре	Valeur	Utilisateur	Effet
PNEC eaux, eau douce	0,96 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,79 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	3,6 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	2,9 mg/kg		
PNEC sol	0,63 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	580 mg/l		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

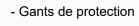
22/01/2024 - French 4/11



SN PATINE ZWART

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



- Protection oculaire appropriée:Lunettes avec protections sur les côtés



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect	Liquide		
Couleur	Noir	<u>Odeur</u>	caractéristique		
Seuil olfactif		Aucune donnée dis	sponible		
рН		Aucune donnée dis	sponible		
Point de fusion		Aucune donnée dis	sponible		
Point de congélation		Aucune donnée dis	sponible		
Point d'ébullition		> 35 °C			
Point éclair		< 23 °C			
Taux d'évaporation		Aucune donnée dis	sponible		
inflammabilité		Aucune donnée dis	sponible		
Limite inférieure d'explo	sivité	Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Limite supérieure d'expl	osivité	Aucune donnée dis	Aucune donnée disponible		
Pression de la vapeur		< 110 kPa			
Densité de la vapeur		Aucune donnée dis	sponible		
Densité relative		Aucune donnée dis	sponible		
Densité		< 1 kg/l			
Solubilité (Eau)		Aucune donnée dis	sponible		
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée dis	sponible		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dis	sponible		
Solubilité (Solvants orga	aniques)	Aucune donnée dis	sponible		
Log KOW		Aucune donnée dis	sponible		
Température d'auto-infla	ammabilité	Aucune donnée dis	sponible		
Température de décom	position	Aucune donnée dis	sponible		
Viscosité, cinématique		Aucune donnée dis	sponible		
Viscosité, dynamique		Aucune donnée dis	sponible		
Caractéristiques des pa	rticules				

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible

22/01/2024 - French 5/11



SN PATINE ZWART

Forme	Aucune donnée disponible
9.2 - Autres informations	
Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Lorsque exposé à des températures élevées, risque de formation de produits de décomposition dangereux.

10.4 - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement:Risque d'inflammation

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Dioxyde de carbone
- Monoxyde de carbone
- Oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	- Non classé		
Toxicité : Mélange			
	DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible	
	DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible	
	DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible	
	CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible	
	CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible	
	CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible	
	 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne s remplis. 		
Toxicité : Substances			

DESO Ofale (fat)	10470 mg/kg	

Alcool Ethylique (64-17-5)

DI EO Orala (rat)

22/01/2024 - French 6/11



SN PATINE ZWART

	CL50 Inhalation (rat) 124,7 ppmV	
	propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
	DL50 Orale (rat)	> 2000 mg/kg
	DL50 Cutanée (lapin)	> 2000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sé	vère irritation des yeux
	- Irritant pour les yeux.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	
Cancerogénité	- Non classé	
Toxicité pour la reproduction	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé	
Danger par aspiration	- Non classé	
11.2 - Informations our les autres dangers		

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

Alcool Ethylique (64-17-5)	
CE50 48h crustacés	5012 mg/l
CL50 96h poissons	14200 mg/l
CEr50 algues	275 mg/l
NOEC chronique crustacés	9,6 mg/l

22/01/2024 - French 7/11



SN PATINE ZWART

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe l du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.
- 12.4 Mobilité dans le sol
- Aucune information disponible.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
- 12.7 Autres effets néfastes
- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Précautions particulières à prendre	- Collecter les déchets séparément.
	 Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Aucune information disponible.
Codes de déchets / désignations de déchets selon Règlement 2014/955/UE	08 01 11* - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
	15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

22/01/2024 - French 8/11



SN PATINE ZWART

Numéro ONU (ADR):UN1263Numéro ONU (RID):Non applicableNuméro ONU (ADN):Non applicableNuméro ONU (IMDG):UN1263Numéro ONU (IATA):UN1263

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

unies (ADR)

Nom d'expédition des Nations : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

unies (IMDG)

Nom d'expédition des Nations : PEINTURES

unies (IATA)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger : 3

pour le transport

ADR Code de classification: : F1

Pictogrammes

3

<u>Pictogrammes</u>

Classe(s) de danger pour le : 3

transport (IMDG)
Pictogrammes

3

Classe(s) de danger pour le : 3

transport (IATA)
Pictogrammes

3

14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

14.5 - Dangers pour l'environnement

<u>Dangers pour l'environnement</u> : Non Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

22/01/2024 - French 9/11



SN PATINE ZWART

T4

ADR

ADR Code de classification: F1

163+367+640C+650 ADR Dispositions particulières

ADR Quantité limitée (LQ) Quantités exceptées ADR F2 Instructions d'emballage ADR P001 PP1 Dispositions spéciales d'emballage ADR Dispositions pour l'emballage en commun ADR **MP19** Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac

Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs : TP1 TP8 TP28

pour vrac

L1.5BN Code-citerne ADR

Dispositions spéciales citernes ADR

Véhicule pour le transport en citerne FL ADR catégorie de transport 2 ADR code de restriction en tunnel D/E

Dispositions spéciales chargement, déchargement et

manutention ADR

Dispositions spéciales - Colis

Dispositions spéciales - Vrac

Dispositions spéciales - Exploitation S2 S20 ADR Danger n° (code Kemler) 33

IMDG

Dispositions particulières 163 367 Quantité limitée (LQ) 5 L Quantités exceptées E2 Instructions d'emballage P001 Dispositions spéciales d'emballage PP1 Instruction(s) IBC IBC02

Dispositions IBC

Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac T4

Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs : TP1 TP8 TP28

pour vrac

Codes EmS F-E, S-E Arrimage et manutention Catégorie B

Séparation

Propriétés et observations

22/01/2024 - French 10/11



SN PATINE ZWART

IATA

PCA - Quantités exceptées:E2PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage:Y341PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par:1L

emballage

PCA - Packing Instructions: 353PCA - Quantité nette maximale par emballage: 5LCAO - Instructions d'emballage: 364CAO - Quantité nette maximale par emballage: 60L

Dispositions particulières : A3 A72 A192

Code ERG : 3L

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique - Aucune information disponible.

effectuée pour le produit

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	18/01/2024		

Textes des phrases réglementaires

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

*** *** ***

22/01/2024 - French 11/11